

DOSSIER RÉGIONAL

L'IMMUNITÉ

Optimiser la résistance de ses animaux

ÉDITION 2026

P. 6

PROPHYLAXIES 2025-2026

Règles de dépistages et tarifs

P. 25 à 27

PLANS D'ASSAINISSEMENT

Petits ruminants et bovins

PROJETS

Agriculteurs

**Ensemble,
cultivons & concrétisons
les projets qui feront
l'agriculture de demain.**

—
Une banque qui appartient à ses clients,
ça change tout.

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 9,2 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354.

édito

Après le retour de la FCO et sa progression fulgurante en 2024, le monde agricole a dû faire face aux conséquences dramatiques de l'arrivée de la Dermatose Nodulaire Contagieuse à l'été 2025. Sur le plan climatique, la sécheresse de l'été n'a pas non plus épargné nos élevages. Tous nos GDS départementaux font le maximum pour soutenir les éleveurs dans ce contexte difficile.

La maîtrise de la santé animale dans notre grande région est le fruit de l'investissement de tout notre réseau. Merci à nos adhérents pour la confiance qu'ils nous portent, à nos équipes et collaborateurs pour l'efficacité de leur travail et à nos partenaires techniques ou financiers pour leur soutien. Nos projets se poursuivent pour répondre aux besoins des éleveurs dans toutes nos sections régionales par espèce. La gestion sanitaire ne peut être que collective et c'est en continuant à avancer ensemble que nous protégerons la qualité sanitaire de nos élevages.

Ce GDS Info est un condensé de nos actions et conseils pour chaque filière. Cette année, nous vous proposons un

dossier complet sur l'immunité : optimiser la résistance de ses animaux. Face à la pression des agents infectieux, il apparaît nécessaire d'agir sur la capacité des animaux à se défendre en accompagnant des mesures de biosécurité mises en place. Dans ce dossier central, vous retrouverez les articles techniques rédigés par les GDS de la région Aura sur les différents leviers pour activer l'immunité de vos animaux. Les GDS vous accompagnent dans l'évolution des pratiques pour mieux gérer les problématiques et les enjeux de demain.

Bonne lecture !

Les Présidents des GDS Auvergne Rhône-Alpes



sommaire

3. Editorial
4. L'organisation sanitaire multi-espèces
5. La section bovine du GDS de l'Ain
6. Prophylaxies 2025-2026 : les règles de dépistage et tarifs
8. DNC : retour sur l'expérience des Balkans

DOSSIER RÉGIONAL

9. L'IMMUNITÉ

10. L'alimentation et l'eau : quel impact sur l'immunité ?
12. Oligoéléments, rares mais précieux
13. Gérer le parasitisme interne pour ne pas fragiliser l'animal
15. Colostrum : l'atout Immunité dans la santé du jeune
17. Bien-être animal : son impact sur l'immunité
19. La vaccination : un allié pour booster l'immunité de nos animaux
21. Maladies vectorielles à tiques : s'immuniser grâce à un contact maîtrisé
22. Améliorer l'immunité par la génétique ?
23. Focus Apiculture : comment maintenir les colonies en équilibre ?

25. Plan d'assainissement Petits Ruminants
26. Plan d'assainissement Bovins
28. Introduire des animaux, pas des maladies
29. Section Porcine : protéger nos élevages de la PPA
29. Section équine : parasitisme : la coproscopie
30. Section Apicole
31. Des formations à la carte - Aides aux jeunes installés - Caisse mutuelle coups durs

Bulletin d'information des Groupements de défense sanitaire d'Auvergne Rhône-Alpes
(Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie)

Directeurs de publication : Présidents des GDS 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, Savoie
Rédacteurs en chef : FRGDS Auvergne Rhône-Alpes - Chef de projet : Marjorie COULON
Conception graphique : Bérénice - www.berenice-c.fr - Impression : Despesse - Tirage : 32 700 exemplaires

L'ORGANISATION SANITAIRE MULTI-ESPÈCES

Le Conseil d'administration du GDS01 est constitué de représentants des sections par espèce et de membres de droit.

Les GDS sont reconnus Organisme à Vocation Sanitaire par l'Etat, pour toutes les espèces animales de rente. Pour obtenir cette reconnaissance, le GDS01 a été organisé en sections par espèce. Chaque section décide de ses actions et ses moyens et a ses propres adhérents. La cohérence générale est assurée par le Conseil d'administration du GDS.

MEMBRES DE DROIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GDS01

Avec voix délibérative

VALLAURI Virginie	Section apicole
LIMANDAS Jérôme	Section aquacole
JOURNET Pierre	Section bovine
DI SCALA Sarah et BERNARD Frédéric	Section caprine
MERLE Patrick	Section équine
ALLARD Rémi	Section ovine
A désigner	Section porcine
DE MASSIAS Éric	Syndicat des Vétérinaires
HAURAY Karine	Groupement Technique Vétérinaire
FARFOUILLON Didier	Ede-Commission d'orientation de l'élevage
BRENON Gilles	Chambre d'Agriculture
JOLIVET Xavier	Bovi-Coop (Groupement de producteurs)
COMTE Alain	Syndicat des commerçants en bestiaux
MELLET Philippe	FDSEA
GRANGER Jérémie	Jeunes Agriculteurs
CORDIER Mikaël	Fédération d'élevage de l'Ain
Et 10 membres désignés par les sections par espèce	

Avec voix consultative

Eric KEROURIO	DDPP01
Le DIRECTEUR	DDT01
FLOCHON Jean-Yves	Conseil départemental
CHARILLON Aurélie	Conseil départemental
RAPHANEL Gérard	FREDON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 19 février 2026

à 9h30

aux Organisations d'Élevage
à Ceyzeriat

2026 : UNE ANNÉE ÉLECTIVE, UNE ANNÉE POUR VOUS IMPLIQUER



L'année 2026 est une **année électorale** pour le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain. Cela signifie que, partout dans le département, les adhérents **bovins** vont être appelés à **renouveler leurs délégués cantonaux**. Ces élections sont un moment important : elles permettent de désigner celles et ceux qui porteront la voix des éleveurs, défendront leurs intérêts et orienteront les actions collectives en matière de santé animale.

VOTRE RÔLE EST ESSENTIEL :

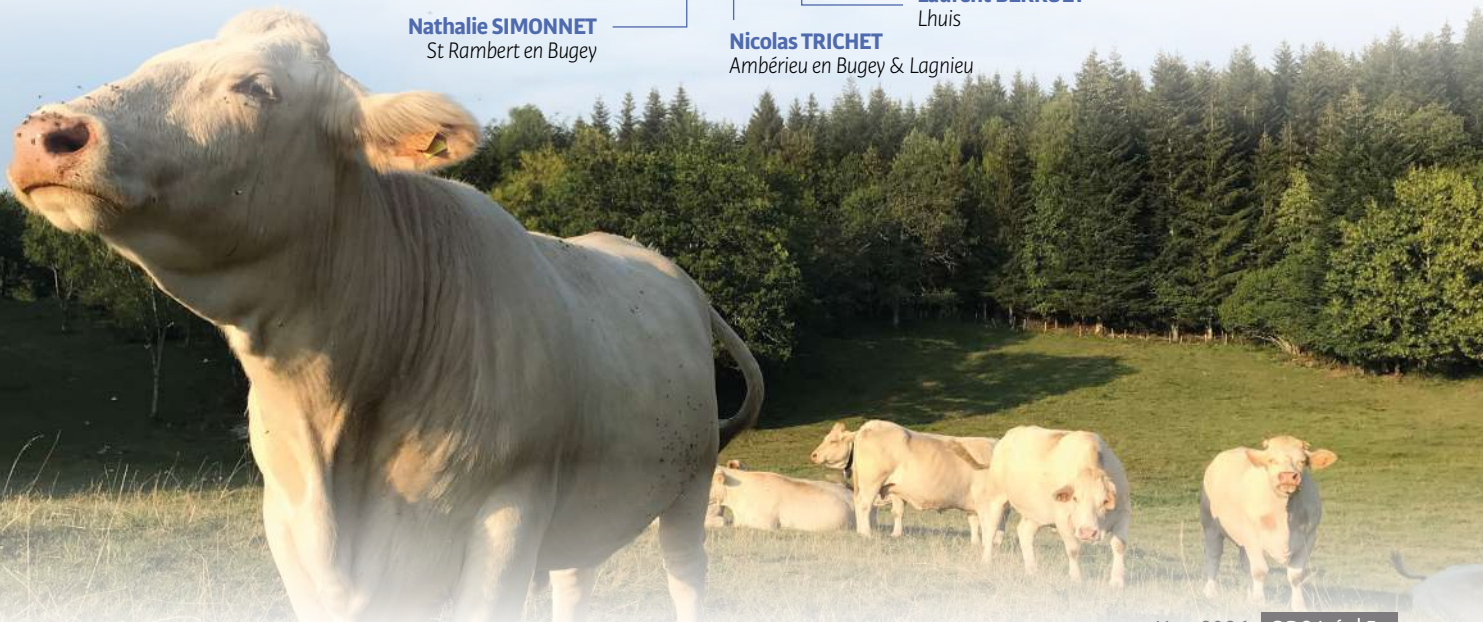
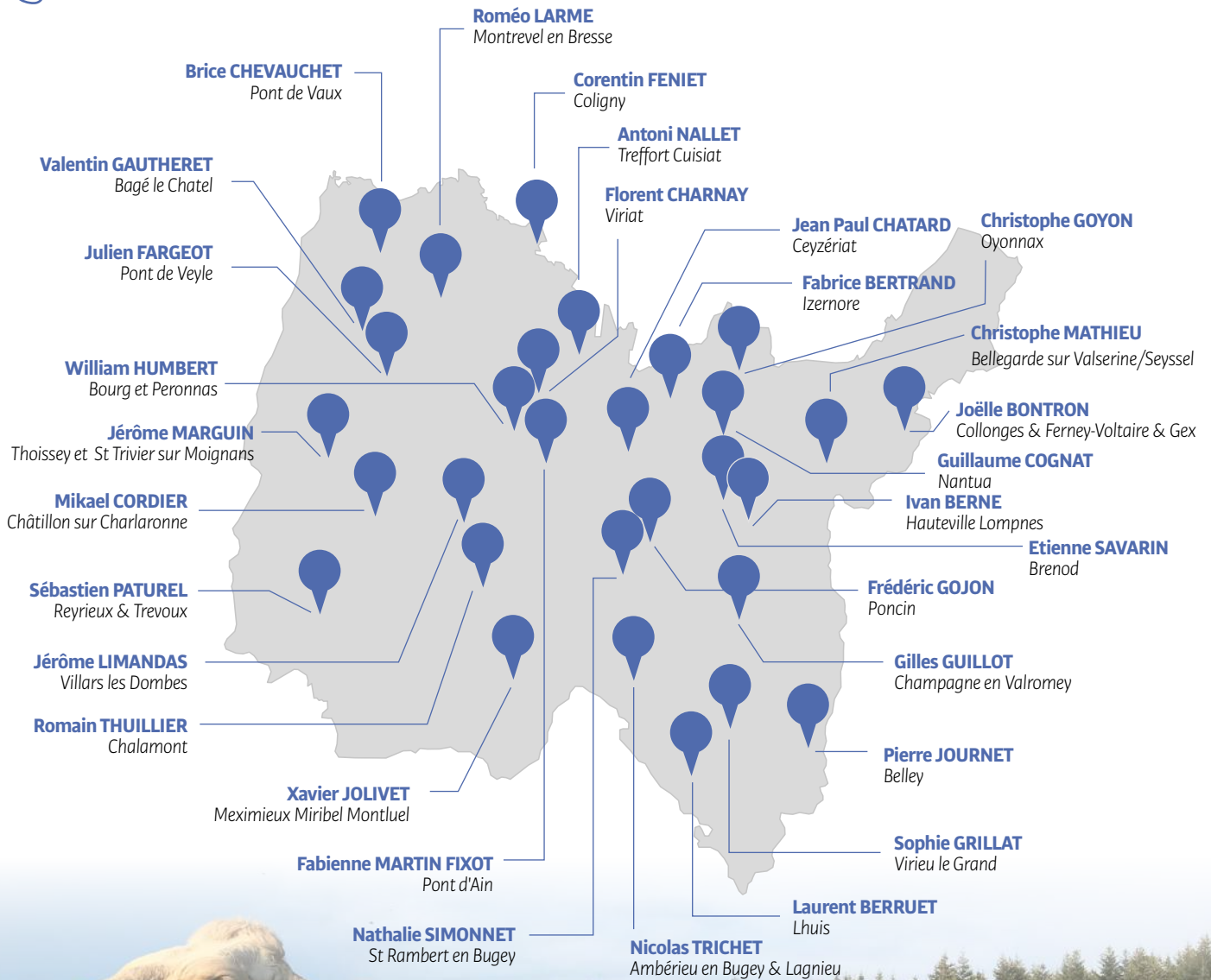
- **Être électeur**, c'est prendre part à la vie de votre GDS et donner du poids à vos priorités.
- **Être candidat**, c'est vouloir représenter vos collègues et participer aux décisions stratégiques. Les GDS ont besoin d'éleveurs motivés et proches du terrain pour être en adéquation avec les attentes des adhérents.

S'engager comme élu, ce n'est pas un travail à temps plein : c'est quelques heures par an, mais qui comptent pour beaucoup. C'est l'occasion de partager votre expérience, d'apporter vos idées et de contribuer à des choix stratégiques qui concernent directement votre élevage et le collectif.

» En 2026, **le GDS a besoin de vous**. Que ce soit comme électeur ou comme candidat, votre participation est précieuse pour que la voix des éleveurs reste forte et entendue sur les projets en cours et à venir en santé animale.

LA SECTION BOVINE DU GDS DE L'AIN

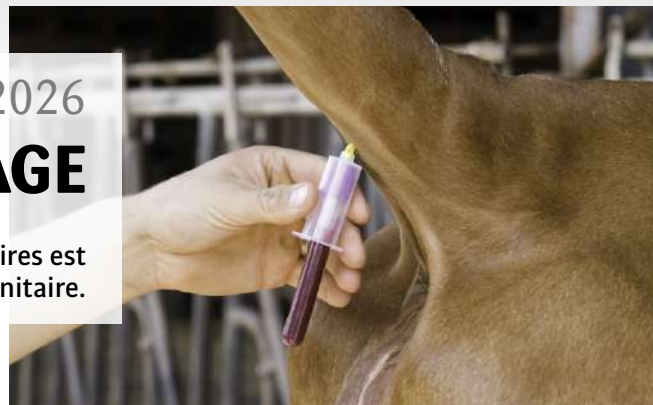
Elle est composée de membres de droit (EdE, GTV, ACSEL, AGS, Bovicoop, Syndicat des commerçants en bestiaux et DDPP) et de délégués territoriaux élus par les adhérents. Ces derniers ont été élus en octobre 2023 pour 3 ans.



Prophylaxies 2025-2026


LES RÈGLES DE DÉPISTAGE

La réalisation des dépistages obligatoires est indispensable pour maintenir son statut sanitaire.




Source : GDS61

du 1^{er} novembre 2025 au 30 avril 2026

Prophylaxie Bovine		CHEPTEL LAITIER	CHEPTEL ALLAITANT
		Cheptel mixte = si + de 5 femelles considérées comme allaitantes de plus de 24 mois (ou plus de 10% des femelles laitières)	
TUBERCULOSE		Intra-dermo tuberculination comparative à réaliser uniquement dans les cheptels considérés à risque sanitaire par la DDPP de l'Ain.	
BRUCELLOSE		1 analyse/an sur le lait commandée par le GDS	Analyses de sang sur 20% des bovins de plus de 24 mois
LEUCOSE			Analyses de sang sur 20% des bovins de plus de 24 mois, dans 20% des communes.
IBR (cheptel indemne depuis + 3 ans)			Analyses en mélange de sang sur 40 bovins maximum de plus de 24 mois (allègements)
IBR (cheptel indemne depuis moins de 3 ans)		6 analyses/an sur le lait commandées par le GDS	Analyses en mélange de sang sur tous les bovins de plus de 24 mois
IBR (cheptels non indemnes)		Analyses individuelles de sang sur tous les bovins de plus de 12 mois non connus positifs	
AVORTEMENTS		Déclaration obligatoire. Visite, prélèvements du vétérinaire et analyse brucellose pris en charge par l'Etat. PLAN AVORTEMENT Recherche de Brucellose, BVD, Fièvre Q et Néosporose sur la vache avortée et BVD, Fièvre Q et Néosporose sur 6 congénères à problèmes de reproduction en partie prise en charge par le GDS	
INTRODUCTIONS		Recherche de l'IBR, de la besnoitiose et de la BVD pour tous les bovins. Recherche de la brucellose suivant le délai de transit et l'âge. Tuberculination si ASDA non conforme. KIT INTRO Recherche de Néosporose et Paratuberculose en partie prise en charge par le GDS	

du 1^{er} janvier au 30 septembre 2026

Prophylaxie Ovine - Caprine		du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2026	
		BRUCELLOSE OVINS ET CAPRINS	Tous les 5 ans, prises de sang, sur tous les bœliers et boucs et 25% des femelles de plus de six mois avec un minimum de 50 (ou toutes si moins de 50). Les animaux achetés depuis le dernier dépistage sont également à prélever. En 2026, cela concerne les communes commençant par la lettre "C" et "D". Dans les cheptels en cours de qualification, tous les animaux de plus de six mois sont à prélever. Les cheptels déqualifiés (par ex, si absence de prophylaxie une année) nécessitent 2 séries de prélèvements à intervalle de 6 à 12 mois. Pour les cheptels transhumants dans d'autres départements, se conformer aux règles du département d'accueil. Depuis cette année une recherche systématique de la paratuberculose sera conduite en parallèle des prophylaxies et prise en charge en totalité par la section caprine.
AVORTEMENTS	Déclaration obligatoire, si 3 avortements ou plus sur 7 jours. Visite, prélèvements du vétérinaire et analyse brucellose pris en charge par l'Etat. PLAN AVORTEMENT Recherche de Brucellose, Chlamydisose, Fièvre Q et Toxoplasmose sur la femelle avortée et Chlamydisose, Fièvre Q et Toxoplasmose sur 10 congénères à problèmes de reproduction en partie prise en charge par le GDS		

Prophylaxie Porcine

MALADIE D'AUJESZKY : du 1^{er} janvier au 30 septembre 2026

Élevage de sélection et de multiplication	Un prélèvement par trimestre sur 15 reproducteurs ou futurs reproducteurs + un dépistage Peste Porcine Classique par an (15 repro aussi)
Élevage plein air	Un prélèvement par an sur 15 reproducteurs ou 20 charcutiers (ou la totalité du cheptel si effectif inférieur).

Les tarifs de prophylaxie concernent les opérations de dépistages annuels et les contrôles à l'introduction.

Les tarifs s'imposent sur les 8 départements de l'ex-région Rhône-Alpes. Vous avez donc la possibilité de vérifier la facture de prophylaxie de votre vétérinaire sanitaire. N'hésitez pas à contacter le GDS de l'Ain en cas d'incompréhension sur une facturation.

⚠ Depuis 3 ans, plus besoin d'envoyer au GDS un exemplaire pour bénéficier de l'aide du Conseil Départemental, l'aide sera automatiquement apportée sur votre appel de cotisation de l'année suivante.

Visites vétérinaires de prophylaxie

Un tarif réduit de visite de prophylaxie (36.31€, incluant le déplacement) s'applique lorsque l'éleveur accepte le rendez-vous fixé par le vétérinaire.

Une visite est facturée à chaque déplacement, lorsque, du fait de l'éleveur, le vétérinaire doit revenir plusieurs fois pour réaliser des dépistages sur la même espèce. Dans ce cas, seule la première visite est aidée par le Conseil Départemental (26,50€).

De même une facturation au tarif libéral est possible si le **rythme des 35 bovins prélevés par heure** n'est pas tenu. Il convient donc de préparer sa prophylaxie.

Aides du GDS sur le coût des analyses (prophylaxie)

Analyses brucellose (lait et sang)
Aide de 100%
Analyses I.B.R. sang de mélange
Aide de 50% (uniquement pour les élevages indemnes)
Analyses I.B.R. sang individuel
Aide de 50% (75% pour les analyses gE) sauf pour non-indemnes
Analyses I.B.R. lait de mélange
Aide de 50%
Le GDS prend en charge le coût d'acheminement des tubes de sang vers le laboratoire.



La contribution du Conseil départemental à l'action sanitaire est d'environ 300 000€ (soutien aux éleveurs), sans compter le soutien aux apiculteurs et au Laboratoire Départemental d'Analyses de l'Ain.

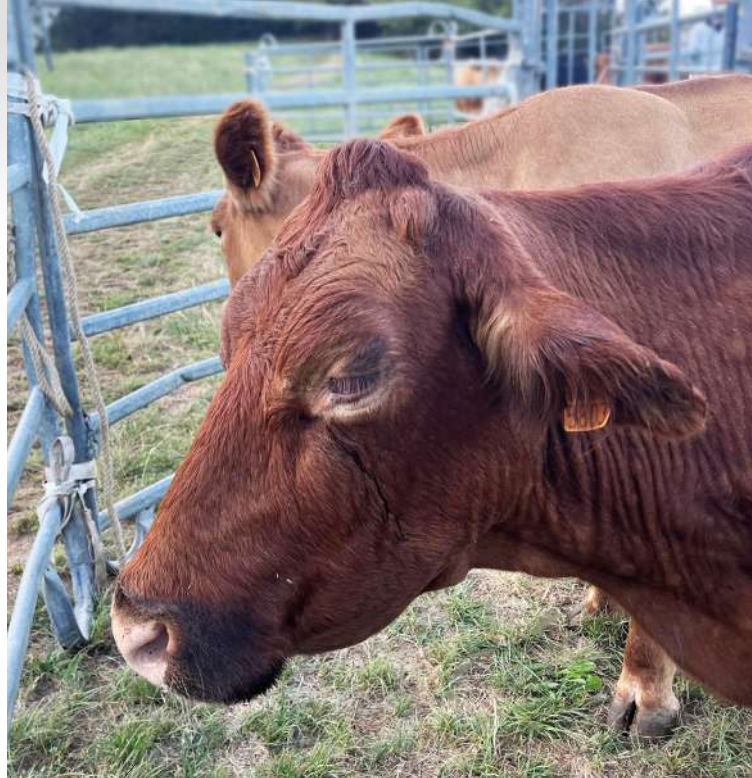
Tarifs vétérinaires

Les tarifs des actes vétérinaires, réalisés dans le cadre des prophylaxies, ont été fixés par le Préfet de région. Leur application est obligatoire.

	TARIF FACTURÉ € HT	AIDES	
		CONSEIL DÉPARTEMENTAL*	
PROPHYLAXIES : BOVIN, OVIN, CAPRIN ET PORCIN			
Visite : rendez-vous fixé par le vétérinaire (frais de déplacement inclus)	36,31	26,50	
Visite : rendez-vous fixé par l'éleveur		26,50	
• Forfait	52,73		
• ou si tournée impossible	Tarif libéral		
• Frais de déplacement par km	0,50/Km		
Visite de lecture de tuberculination (frais de déplacement inclus)	36,31	26,50	
Carence de contention (tarif horaire en plus du tarif normal)	Tarif libéral		
CONTRÔLES À L'INTRODUCTION : BOVIN, OVIN ET CAPRIN			
Rendez-vous fixé par le vétérinaire :			
Visite	26,37		
Déplacement	0,50/Km		
Rendez-vous fixé par l'éleveur avec exigence particulière (date et heure) : Visite et déplacement	Tarif libéral		
Visite de lecture de tuberculination (frais de déplacement inclus)	36,31		
ACTES (PROPHYLAXIE ET CONTRÔLES À L'INTRODUCTION)			
Prélèvement de sang bovin	2,76	2,51	
Matériel de prise de sang bovin	0,25		
Tuberculination simple	4,65	4,65	
Tuberculination comparative	8,23	2,08 + 6,15 ^e d'aide de l'état	
Prélèvement de sang ovin-caprin: les 25 premières	1,52	1,40	
Prélèvement de sang ovin-caprin: la 26 ^{ème} et suivantes	1,41	1,30	
Matériel de prise de sang (ovine-caprin)	0,25	0,10 ^e d'aide du GDS01	
Prélèvement de sang porcine (sur buvard)	2,46	1,24 + 1,22 ^e d'aide de l'état	
Prélèvement de sang porcine (sur tube)	3,68	2,46 + 1,22 ^e d'aide de l'état	
VACCINATIONS CONTRE L'I.B.R			
Visite : tarif de prophylaxie ou de contrôle à l'introduction suivant le contexte			
Injection	2,46		
Facturation du vaccin suivant le nombre de flacons utilisés			

* Sous réserve de la décision de l'Assemblée du Département.

DNC RETOUR SUR L'EXPÉRIENCE DES BALKANS : UN SUCCÈS EN MATIÈRE DE GESTION DE CRISE



La maladie et ses conséquences

La Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC), est une infection virale affectant les bovins. La transmission se fait principalement via des insectes piqueurs (taons, stomoxes), également par contact direct ou indirect. La morbidité, voire la mortalité peuvent être très élevées, surtout lorsque la maladie n'était pas connue auparavant. La DNC est classée comme maladie à haut risque par la réglementation européenne.

Les Balkans il y a 10 ans

L'histoire de la DNC dans les Balkans est celle d'une crise sanitaire inédite, mais aussi d'un succès collectif en matière de gestion de crise. La maladie est apparue pour la première fois dans les Balkans en 2015. En 2016, plus de 7 500 foyers sont recensés dans la région, représentant plusieurs dizaines de milliers de bovins atteints, générant des pertes économiques considérables.

Face à cette situation, les pays concernés ont dû réagir dans l'urgence. La première étape a consisté à rechercher les foyers. Parallèlement, des mesures strictes de restriction ont été mises en place. Les mouvements de bovins vivants ont été interdits. Les animaux atteints ont été abattus afin de limiter la propagation. Mais très vite, il est apparu que ces mesures ne suffiraient pas à contenir l'épidémie.

La décision la plus déterminante fut l'adoption en complément d'une stratégie de vaccination de masse. Dès 2016, avec un soutien financier et logistique, une campagne d'une ampleur sans précédent fut lancée pour atteindre en quelques mois une très bonne couverture vaccinale.

Les résultats de cette approche furent rapides et spectaculaires. L'année 2017 ne comptait plus que quelques centaines de foyers et en 2018, aucun nouveau cas n'était signalé. En moins de quatre ans, la DNC avait été contenue puis éradiquée grâce à une mobilisation sans précédent.

Les clés du succès

Si l'on tente de tirer les leçons de cette expérience, plusieurs facteurs apparaissent déterminants. La vaccination de masse couplée au dépeuplement rapide des foyers a permis de couper les chaînes de transmission. La coordination régionale a été exemplaire, chaque pays agissant non pas de manière isolée, mais en lien étroit avec ses voisins. Le soutien politique et financier de l'Union européenne et des organisations internationales a garanti la faisabilité et la cohérence des mesures. Enfin et surtout, l'implication des éleveurs et des vétérinaires de terrain a été essentielle : leur investissement a rendu possible l'atteinte d'une couverture vaccinale optimale.

10 ans plus tard en France

Le premier foyer français a été confirmé le 29 juin 2025 en Savoie, à Entrelacs. Rapidement, la maladie s'est étendue. Un peu plus de 70 foyers ont été recensés entre l'Ain, la Savoie et la Haute Savoie durant l'été. D'autres foyers ont ensuite essaimé sur le territoire français en dehors de la zone initiale. En date du 14 octobre un troisième foyer aindinois est déclaré et le département est en totalité couvert par les Zones de Protection, de Surveillance et Vaccinale avec les mesures réglementaires qui s'imposent. A l'image des Balkans la stratégie menée en France depuis le début a porté ses fruits dès la mi-août avec un net ralentissement du nombre de foyers dès lors que la vaccination commençait à être efficace. Il est important de souligner les efforts des éleveurs et des vétérinaires pour la mise en place rapide de la vaccination sur le terrain qui a largement participé à la gestion de cette crise.

DOSSIER RÉGIONAL

L'IMMUNITÉ

Optimiser la résistance de ses animaux

Dans un contexte sanitaire qui évolue très rapidement et face à la pression des pathogènes, il est parfois difficile de savoir comment réagir pour aider son troupeau face aux problématiques sanitaires. Les maladies vectorielles semblent se multiplier et arriver de toutes parts. Au moment d'écrire cette introduction, la MHE (Maladie Hémorragique Epizootique) ainsi que trois sérotypes de FCO (Fièvre Catarrhale Ovine 3, 4 et 8) ont déjà touché les éleveurs français et deux sérotypes sont à nos frontières Sud-Ouest et Nord-Est (FCO 1 et 12). Le premier foyer de DNC (Dermatose Nodulaire Contagieuse) a été déclaré en juin 2025 en Savoie avec toutes les inquiétudes soulevées face à ces « **nouvelles maladies** » et leurs conséquences...

La pression des agents infectieux paraît s'intensifier et être de plus en plus durable, dans les élevages de toutes espèces. Les moyens d'action pour **limiter la présence des pathogènes** dans l'environnement des animaux existent mais restent parfois limités. Les mesures de biosécurité comme le nettoyage et la désinfection peuvent être suffisantes mais selon le contexte elles ne sont pas adaptées, notamment en extérieur.

Il paraît donc nécessaire de trouver des leviers d'action pour accompagner les animaux d'élevage à se défendre face aux événements sanitaires. Si l'action directe sur le pathogène paraît parfois difficile, pour augmenter la résistance des animaux nous pouvons agir sur la capacité de l'organisme à se défendre contre les agents infectieux : **l'immunité !**

Les différents GDS de la région AURA vous présentent dans ce dossier quelques perspectives pour que **l'immunité vous aide à optimiser la résistance** de vos animaux. Ces éléments concernent à la fois **l'immunité innée** présente dès la naissance et **l'immunité acquise** qui se développe à la suite d'une exposition naturelle ou vaccinale à des pathogènes.



10. L'alimentation et l'eau : quel impact sur l'immunité ?
12. Oligoéléments, rares mais précieux
13. Gérer le parasitisme interne pour ne pas fragiliser l'animal
15. Colostrum : l'atout Immunité dans la santé du jeune
17. Bien-être animal : son impact sur l'immunité
19. La vaccination : un allié pour booster l'immunité de nos animaux
21. Maladies vectorielles à tiques : s'immuniser grâce à un contact maîtrisé
22. Améliorer l'immunité par la génétique ?
23. Focus Apiculture : comment maintenir les colonies en équilibre ?



L'alimentation et l'eau

Quel impact sur l'immunité ?

L'élevage d'animaux de rente repose sur plusieurs facteurs essentiels à la santé et à la productivité des animaux. Parmi ces facteurs, l'alimentation et la qualité de l'eau jouent un rôle primordial dans le maintien et le renforcement de leur système immunitaire.

L'alimentation : un pilier de la santé immunitaire

L'alimentation fournit aux animaux les nutriments nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de leur organisme, y compris leur système immunitaire. Une ration équilibrée en énergie et protéine, adaptée à l'espèce, à l'âge et au stade physiologique (croissance, reproduction, lactation) est indispensable.

Certains **nutriments** comme les acides aminés sont essentiels à la synthèse des anticorps et à la production de cellules immunitaires. Une carence peut affaiblir la réponse immunitaire et augmenter la susceptibilité aux infections.

Un apport énergétique insuffisant affaiblit l'organisme et réduit la capacité à lutter contre les agents pathogènes.

Les minéraux et les antioxydants sont aussi impliqués dans la réponse immunitaire. Les minéraux jouent un rôle essentiel en soutenant divers processus biochimiques, tels que la différenciation des lymphocytes et la production d'anticorps. (détails page 12).

Les vitamines jouent également des rôles variés. La vitamine A, par exemple, soutient la fertilité et l'immunité... La vitamine E, quant à elle, agit sur les défenses immunitaires, et facilite la fertilité et la mise-bas...

Une alimentation de qualité, diversifiée et adaptée aide ainsi à prévenir les maladies et à optimiser la résistance naturelle des animaux.



Il faut être vigilant à l'alimentation surtout sur **3 périodes à risque** pour le fonctionnement immunitaire :



1 NOUVEAU NÉ

Le transfert colostrale doit être précoce, en qualité et en quantité suffisante.



2 SEVRAGE

Attention à la transition alimentaire



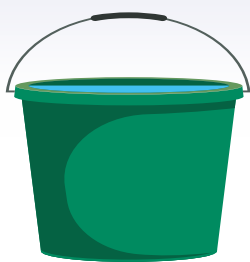
3 PERIPARTUM

Changements métaboliques, endocriniens, besoins fœtus-lactation, attention au déficit énergétique



L'eau : un facteur souvent sous-estimé

L'eau est vitale pour la survie et le bien-être des animaux. Elle intervient dans de nombreux processus physiologiques, y compris ceux liés à l'immunité.



Quantité d'eau

Une bonne hydratation est nécessaire pour le transport des nutriments et l'élimination des toxines, ce qui contribue à un système immunitaire efficace. Un accès régulier et suffisant à l'eau propre est indispensable, surtout en période de stress thermique ou de forte production.



Qualité de l'eau

Pour être consommée en quantité suffisante et assurer ses différentes fonctions dans le corps, l'eau doit être de bonne qualité. Cela passe évidemment par une eau propre, donc un nettoyage régulier des abreuvoirs mais aussi par les caractéristiques physico-chimiques et électro-magnétiques de l'eau.

L'idéal est une **eau légèrement acide** (pH 6 à 7), et **la moins dure possible** (inférieur à 10 °TH). La dureté de l'eau correspond à sa teneur en calcium et en magnésium. Plus l'eau est dure, moins elle pourra jouer son rôle d'hydratation et de transport des éléments. De manière générale, on cherchera une eau avec un résidu sec à 180°C bas (compris entre 20 et 50 mg/L). Enfin, on vérifiera la teneur en chlore de l'eau distribuée. Elle doit être inférieure à 0,1 mg/L.

Une eau contaminée par des agents pathogènes, des substances chimiques ou des résidus toxiques peut affaiblir la santé des animaux, provoquer des maladies et compromettre leur immunité.

L'alimentation et l'eau sont deux leviers essentiels pour renforcer l'immunité des animaux de rente. Garantir une nutrition équilibrée et un approvisionnement en eau propre et suffisant permet non seulement d'améliorer la santé des animaux, mais aussi **leur productivité et la rentabilité de l'élevage**. Pour les éleveurs, investir dans ces aspects est une stratégie clé pour prévenir les maladies et réduire l'usage des traitements vétérinaires.

Consommation d'eau moyenne par espèce



ESPÈCE	TYPE	CONSOMMATION MINI	CONSOMMATION MAXI
Bovin	Vache laitière	85 L	150 L
	Vache allaitante	35 L	80 L (30°C)
	Veaux	4 L	25 L
Ovin	brebis	5 L	15 L
Caprins	chèvre	5 L	15 L
Équin	Cheval adulte	40 L	55 L

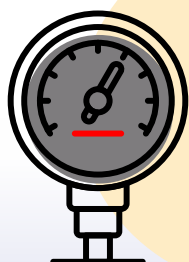
Quelques règles de base

- ▶ S'assurer que les animaux mangent et boivent à volonté (ration accessible à l'auge tout au long de la journée, minimum 5% de refus consommables, place à l'auge adaptée à l'effectif, abreuvoirs accessibles, bien dimensionnés et eau de bonne qualité...),
- ▶ Favoriser l'ingestion de fourrages en équilibrant la ration, en énergie et protéine
- ▶ Analyser l'eau d'abreuvement de vos animaux et nettoyer régulièrement les abreuvoirs
- ▶ Complémentation oligo, minéraux et vitamines



Astuce

Comment estimer la consommation d'eau ?



L'installation d'un compteur d'eau par bâtiment est indispensable, outre l'estimation des quantités exactes d'eau ingérées, cela permet également de détecter rapidement une fuite dans le système et d'assurer l'exactitude des doses de médicaments administrés par le système de distribution d'eau par exemple.

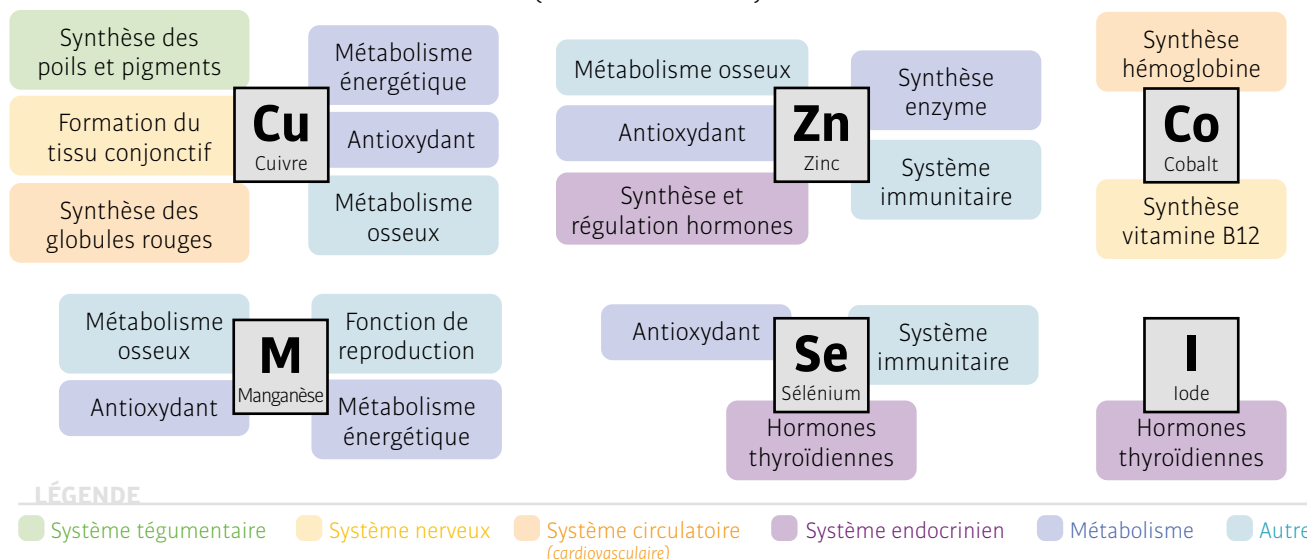
Carole BONNIER et Romain PERSICOT, GDS de l'Ain

Oligoéléments, rares mais précieux

Les oligoéléments sont des éléments minéraux présents en très petites quantités dans l'organisme mais qui sont essentiels car ils interviennent dans de nombreuses fonctions. C'est pourquoi leur carence ou leur excès peuvent avoir des effets délétères sur la santé de vos animaux.



Les oligoéléments sont impliqués dans de nombreuses fonctions vitales (liste non exhaustive)



Profil métabolique

Une prise de sang sur 5 à 10 animaux permet de vérifier les concentrations en oligoéléments. Cette analyse coûte entre 100 et 200 €.

Apports et Seuils par espèce ► en mg/Kg de matière sèche

	Bovin		Ovin		Caprin	
	Besoin	Seuil toxicité	Besoin	Seuil toxicité	Besoin	Seuil toxicité
Cu	7-10	40	5	15	15-20	30
Co	0,1-0,3	25	0,1	10	0,2-0,3	10
Mn	45-50	1000	40	2000	60-80	1000
Zn	45-50	500	50	250	50-80	250
I	0,5-0,8	50	0,2-0,6	8	0,4-0,8	8
Se	0,1 - 0,3	5	0,1	50	0,1-0,2	0,5

Carences en oligoéléments : conséquences graves

La concentration en oligoéléments est assez constante, et leur carence provoque des anomalies graves, que l'on peut guérir en apportant cet oligoélément. Une subcarence ne provoquera pas de signes cliniques mais altèrera la production de l'animal.

Oligoéléments	En cas de carence
Cobalt	Perte d'appétit, amaigrissement, pica
Cuivre	Faiblesse, baisse d'immunité, fragilité osseuse, infécondité, boiterie, pica
Iode	Baisse d'immunité, trouble de la reproduction
Manganèse	Défaut d'aplomb, baisse d'immunité, infertilité
Sélénium	Baisse d'immunité, myopathie, avortement et troubles de la reproduction
Zinc	Baisse d'immunité, troubles de l'onglon, digestifs et respiratoire, infécondité

Comment corriger une carence ?

Les oligoéléments manquants peuvent être apportés ponctuellement afin de remonter les niveaux. Cet apport peut se faire sous différentes formes :

- ▶ Semoulette à mélanger à la ration sous forme de cure d'une dizaine de jours
- ▶ Injection unique ou à renouveler

Attention, apporter trop d'oligoéléments peut également être néfaste pour la santé des animaux mais aussi pour le portefeuille.

Céline SAVOYAT, GDS de l'Isère
Romain REY, GDS de la Drôme

Gérer le parasitisme interne pour ne pas fragiliser l'animal

Les parasites peuvent limiter les capacités d'un animal à lutter contre les infections.

Quels sont les impacts des parasites sur leur hôte ?

- **Un affaiblissement général de l'organisme** : dégradation des réactions immunitaires.
- **Une baisse des productions (quantité et qualité)** mais aussi selon les espèces : troubles cliniques, de la repro, retards de croissance...
- **Une moindre qualité du colostrum** : la mère doit avoir un faible niveau d'infestation parasitaire durant le dernier mois de gestation.

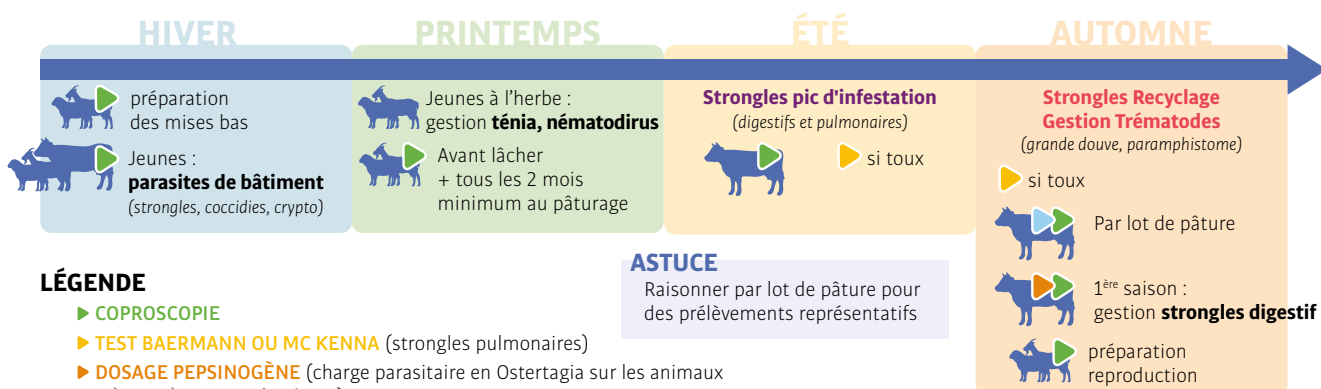
Nos conseils pour limiter la pression parasitaire interne

- **Couvrir les besoins** en énergie, protéines, minéraux et vitamines des animaux.
- **Limiter la consommation des parasites** : gestion du pâturage (chargement, hauteur d'herbe, rotation, pâturage mixte), aménagement des points d'eau et des zones humides.
- **ÉVITER** l'apparition de résistance :
 - ▶ **Diagnostic préalable** pour évaluer la pertinence de traiter.
 - ▶ **Ne pas sous-doser** le produit (**poids**) et veiller à l'alternance des molécules.
 - ▶ **Animaux au pâturage**,
 - ▶ si **résistances au traitement suspectées** : traiter après changement pâture (maintenir un stock de parasites sensibles).
 - ▶ Si parasites encore **sensibles** et **bonne gestion des rotations** : traiter avant changement parcelle.
 - ▶ **Évaluer l'efficacité du traitement** par une nouvelle coproscopie (dans le cas des strongles) en suivant le protocole vétérinaire.



Les bovins s'immunisent contre les strongles gastro-intestinaux (SGI) ! Un **temps de contact effectif** d'au moins **8 mois** est nécessaire entre le bovin et les strongles (attention : période de sécheresse et durée d'action des antiparasitaires à décompter !). Avant vêlage, c'est idéal !

Parasites internes : périodes clés et outils diagnostic



FOCUS PETITS RUMINANTS

La sélection génétique, un levier pour lutter contre les Strongles Gastro-Intestinaux (SGI) ?

Consultez les documents suivants pour en savoir plus !



Noëlle GUIX, GDS du Puy-de-Dôme
Ludivine VALOT, GDS de l'Allier

Réussir son projet d'investissement :

Vos choix de conception d'aujourd'hui impactent durablement votre travail de demain.



Réussir son projet de conception ou d'aménagement de bâtiment est un travail de réflexions, de recherches...

Un investissement parfois important.

Nos équipes SST renforcées par l'accompagnement éventuel de prestataires spécialisés (ergonomes, spécialistes en contention animale, ethologue, etc...), vous proposent leurs conseils afin d'identifier chaque étape et de faire de votre projet une réussite.

Le service Santé Sécurité au Travail de votre MSA agit pour améliorer vos conditions de travail et prévenir durablement vos situations de travail de demain.

Ain Rhône	Alpes du Nord	Ardèche Drôme Loire	Auvergne
04 74 45 99 90	04 79 62 87 17	04 75 75 68 67	04 73 43 76 66
Président : Dominique DESPRAS	Président : René FECHOZ-CHRISTOPHE	Président : Jean-Philippe BRECHET	Président : Christian GOUY

1
Structurer votre projet par un état des lieux.

2
Définir vos besoins en fonction de vos enjeux stratégiques (santé, performance, etc...).

3
Traduire vos besoins dans un cahier des charges.

4
Veiller à l'intégration de vos besoins dans les propositions.

5
Veiller au respect du cahier des charges pendant les travaux.

6
Aider à la prise en main à l'installation.

Communication ARCMSA AuRA - crédit photo CCMSA

Des solutions photovoltaïques au service des agriculteurs et de la transition énergétique !

IRISOLARIS
PROMOTEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

- Bâtiments agricoles
- Ombrières d'élevage
- Centrales au sol
- Serres
- Autoconsommation individuelle et collective



Financez votre bâtiment neuf grâce à l'énergie solaire.
Nos Conseillers Energies vous accompagnent quel que soit votre projet.

Prenez rendez-vous ! Tél : 04 65 84 91 51



www.irisolaris.com

Colostrum



l'atout Immunité dans la santé du jeune

La rapidité de la distribution d'un colostrum de qualité et en quantité suffisante est un bon départ dans la vie pour les nouveau-nés.

Les besoins du nouveau-né



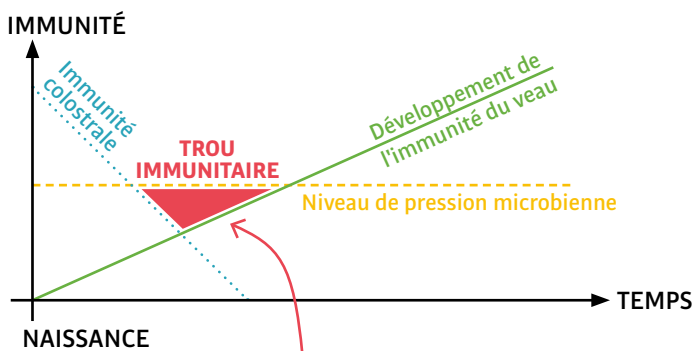
Le nouveau-né ruminant ne possède pas d'immunité et a peu de réserves énergétiques. Il est donc vital qu'il reçoive une source d'anticorps et d'énergie, le meilleur moyen étant de boire le colostrum maternel.

Le colostrum est défini comme étant un mélange de sécrétions lactées et d'éléments du sérum sanguin qui s'accumulent dans la mamelle pendant la période sèche.

Réglementairement, c'est le produit de la traite des 6 premiers jours suivant le vêlage « **considéré comme lait impropre à la consommation humaine** » et donc non commercialisable.

De l'immunité passive à active

Avec le colostrum, le nouveau-né acquiert une **immunité passive (ou colostrale)** qui le protège jusqu'à acquérir sa propre immunité : l'**immunité active (du jeune)**.



Il existe un « **trou immunitaire** », vers 3 à 4 semaines de vie chez le veau. Sa durée varie selon la quantité de colostrum bue, le veau en lui-même et les conditions d'élevage.

Quelle est la composition et le rôle du colostrum ?

C'est un **concentré d'énergie, de vitamines et de protéines**, dont les quantités sont respectivement 3, 10 et 4 fois plus élevées que dans le lait. Il contient également des oligo-éléments, des hormones et des facteurs de croissance.

Le colostrum a aussi une fonction laxative favorisant l'évacuation du méconium, et joue un rôle dans le lancement du système digestif. Son rôle principal est le **transfert de l'immunité**.



Une alternative si le veau ne veut pas boire : le **Drencher pour veaux** est conçu pour l'administration facile de lait, de colostrum, de liquides ou d'électrolytes aux veaux.

Le colostrum est produit dans les 3 semaines avant la mise-bas

En fin de tarissement, veiller à :

- Couvrir les besoins alimentaires pour éviter l'amaigrissement.
- Gérer le parasitisme
- Apporter une complémentation minérale et Oligo vitaminique (Vit A, I, Zn, Se...)

Quelle est l'influence de la mise-bas sur le transfert d'immunité ?

Si la mise-bas se prolonge, cela peut entraîner **une forte acidose** chez le jeune qui peut compromettre le passage des anticorps vers le sang mais aussi la vigueur du veau, donc sa capacité à se nourrir.

Une stimulation respiratoire, une prise rapide de colostrum et un séchage rapide, accompagnés si besoin d'une lampe chauffante, vont **maximiser le transfert d'immunité**.


Très vite, la muqueuse intestinale perd sa perméabilité **aux anticorps** (elle baisse de 50% dans les 12h et disparaît au bout de 24h) : il est donc primordial de distribuer le colostrum **juste après la naissance**. Cette précocité aura un impact sur la morbidité et la croissance, et sur la mortalité jusqu'à 6 mois en élevage laitier.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour évaluer le transfert colostral, demandez à votre vétérinaire une **prise de sang** sur vos animaux entre 3 et 7 jours : un maximum d'animaux doit **avoir plus de 10g/L d'IgG sérique**. Pensez à contrôler la qualité de votre colostrum en amont !

Réfractomètre : valeur BRIX et qualité du colostrum

BOVIN	BRIX (%)	Densité	(IgG) en g/L	Qualité du colostrum	Quantité minimale à distribuer par veau (> 40kg)
	< 17%	< 1035	0-25	Très pauvre	inatteignable
	18 à 20%	1035-1046	25-50	Pauvre	> 4 L
	20 à 30%	1046-1066	50-100	Bon	2 à 4 L
	> 30%	1066-1076	100-126	Très bon	2 L



OVIN	BRIX (%)	Densité	(IgG) en g/L	Qualité du colostrum
	< 15%	1032	0-28	Très pauvre
	15 à 20%	< 1050	28-50	Pauvre
	20 à 30%	1050-1060	50-100	Bon
	> 30%	> 1060	> 100	Très bon

CAPRIN	BRIX (%)	Densité	(IgG) en g/L	Qualité du colostrum
	< 15%	1032	0-28	Très pauvre
	15 à 20%	<1050	28-50	Pauvre
	20 à 30%	1050-1060	50-70	Bon
	> 30%	>1060	> 70	Très bon

Attention à l'hygiène !

Seulement 28% des colostrums respectent les normes en termes de contamination bactérienne (moins de 1000 000 UFC/ml).

Si le colostrum est contaminé le transfert d'anticorps diminue de moitié.

À RETENIR

un bon colostrum bien distribué en quantité (10% du poids du nouveau-né) et rapidement après la naissance

- ▶ Colostrum de 1^{ère} traite de bonne qualité (**tester les colostrums avec un réfractomètre et congeler les meilleurs (teneur en IgG > 50g/L)**).
- ▶ **4 litres dans les 4 heures** pour un veau de 40kg.
- ▶ Peut-être distribué **frais ou décongelé** (uniquement au bain-marie à 40°C).
- ▶ **Drenchage** si le veau ne tète pas.
- ▶ **Conserver les bons colostrums** (Brix > 24%) dans des bouteilles propres au frigidaire (3°C) pour une durée de 2 jours ou au congélateur pour une durée de 6 mois maximum.



Laurent THOMAS & Emma KUNEGEL, GDS du Rhône
Marjorie COULON, FRGDS Auvergne Rhône-Alpes

Bien-être animal

son impact sur l'immunité

Les sources de stress sont des facteurs de fragilité des animaux qui peuvent impacter l'immunité. Les conditions de vie apportant du bien-être au troupeau vont au contraire la booster.

Confort du lieu de vie pour conforter l'immunité

Un environnement bien conçu réduit les stress thermiques, mécaniques et sociaux, limitant l'hormone du cortisol ayant un impact négatif sur l'immunité.

Une **ventilation** bien dimensionnée et modulable selon la saison permet de maintenir une atmosphère saine. L'été, de larges ouvertures en partie basse sur les longs-pans, des bardages démontables permettent une circulation d'air.

La **gestion thermique** est essentielle. Le stress thermique est un facteur de baisse d'immunité. La chaleur entraîne l'augmentation de la fréquence respiratoire et une transpiration qui provoque la perte de minéraux (risque d'acidose).

Les animaux doivent être protégés du **rayonnement** du soleil, en limitant les translucides en toiture, en ajoutant de l'ombre (débords de toiture, filet) et en réduisant le béton à proximité des animaux.

Une fois la ventilation bien en place, un brassage d'air associé ou non à une brumisation peut être envisagé pour refroidir les animaux.



Plage de confort thermique d'un bovin (source : Climatbat – Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne)

Accès aux ressources : quand sérénité rime avec immunité

L'accès aux ressources est une source de stress, si les conditions ne sont pas réunies pour que les animaux s'abreuvent et mangent sereinement.

L'**accès à l'eau** est un critère primordial de bonne santé des animaux. Les éleveurs de monogastriques utilisent déjà des compteurs d'eau : une variation de la consommation d'eau est un premier critère d'alerte de suspicion d'une maladie.

Dans les élevages, le **nombre de points d'eau** par animal est une priorité. Il est important de vérifier que le débit d'eau est suffisant pour un abreuvement rapide.

La disposition des abreuvoirs peut favoriser le bien-être des

En période estivale et en l'absence d'ombre, privilégier le pâturage de nuit.

Le confort de **couchage** influence la santé : une aire paillée drainée ou des logettes adaptées (dimension, inclinaison, matériaux) réduisent les risques sanitaires. La fréquence de curage et de paillage doit garantir un contact sec.

Une **circulation** fluide (pas de cul de sac, des couloirs larges, des sols non glissants) limite les interactions négatives entre les animaux.

L'**enrichissement du milieu** (musique, brosses, perchoirs, objets manipulables, etc.) stimule les comportements naturels, améliore le bien-être, ce qui renforce l'immunité et les performances.

En bâtiment, l'humidité rend l'animal plus sensible aux températures élevées



Un abreuvement dans un espace dégagé permet l'évitement des congénères et favorise une consommation d'eau plus importante



► Des regroupements d'animaux révèlent une problématique de confort souvent liée au bâtiment

Repérer les signes d'inconfort

- Relevé quotidien du **compteur à eau** spécifique abreuvement
- Comportement des animaux à l'**abreuvement** (absence de lapement, abreuvement rapide)
- Evaluation de la **rumination** :
 - Bovins : 50 à 60 mâchements par bol
 - Ovins : 70 à 80 mâchements par bol
 - Caprins : 60 à 70 mâchements par bol
- Score de **remplissement du rumen**
- Aspect des **fèces**
- **Troubles comportementaux** : léchage, mouvement répétitif de la langue ou de la tête, grattage excessif, succion du nombril des congénères, caudophagie...
- **Répartition non homogène** des animaux
- Temps mis pour se **coucher** (> 3 min pour les bovins)

► Laver les bouses permet une meilleure surveillance de la digestion



Relation éleveur-animal : accompagner pour une meilleure immunité

Pauline GARCIA (@etho_diversite), éleveuse et comportementaliste dans le Cantal témoigne des bienfaits de la **désensibilisation sensorielle**.

“La désensibilisation sensorielle des jeunes bovins les prépare à **interagir de manière positive** avec leur environnement et les humains. Les éleveurs développent des animaux curieux et coopérants, moins peureux lors des manipulations.

La méfiance des animaux est exacerbée par des expériences négatives ou un manque d'exposition à des stimuli variés.

Étapes clés d'un programme de désensibilisation :

- Évaluation initiale du comportement face à différents stimuli
- Création d'un environnement sécurisé pour explorer
- **Exposition progressive** des stimuli avec des mouvements lents
- Renforcement positif avec des **récompenses** alimentaires, tactiles (grattages)
- Répétition et régularité avec des stimuli intégrés au quotidien dans le calme, sans pression

Au fur et à mesure que les jeunes bovins s'habituent aux stimuli, ils deviennent **plus ouverts à l'exploration** et les interactions sont plus positives avec les humains.

La désensibilisation sensorielle a des répercussions significatives sur le bien-être général. Des animaux moins stressés développent un **système immunitaire plus robuste**, qui réduit les maladies et besoins vétérinaires.”

Pour enrichir l'environnement, suivez une formation avec un expert !

Plus d'informations dans les 3 ouvrages de Pauline GARCIA édités chez la France Agricole

Florence BASTIDE, GDS de la Haute-Loire
Emeline VILLARD, GDS de la Loire



(Source : Pauline GARCIA, @etho_diversite)

► Désensibiliser pour mieux pouvoir travailler



La vaccination

Un allié pour booster l'immunité de nos animaux

Qu'est-ce qu'un vaccin ?

Un vaccin est **une préparation antigénique** ayant pour objectif d'induire une **réponse immunitaire ciblant spécifiquement l'élément agresseur**, capable de le protéger contre l'infection naturelle ou d'en atténuer les conséquences (réduire les symptômes, diminuer ou empêcher l'excrétion). Cette protection est renforcée à l'échelle de la population, offrant ainsi une **immunité collective et à long terme**. En santé animale, de nombreux vaccins sont disponibles pour prévenir des maladies comme les diarrhées néonatales, les broncho-pneumonies, l'anthrax, les maladies vectorielles, etc.

Comment optimiser l'efficacité de la vaccination ?

Les vaccins peuvent théoriquement atteindre une efficacité supérieure à 90 %. Cependant, **cette efficacité varie sur le terrain en fonction de facteurs biologiques, techniques et environnementaux**. La production d'anticorps peut ainsi diminuer de 20 à 50 %.

Pour garantir une efficacité optimale, il faut prendre en compte plusieurs éléments essentiels :

- ▶ **Ration alimentaire équilibrée** : Fournir des oligo-éléments et minéraux.
- ▶ **Stress** : A limiter telles que des températures élevées (> 25°C), ou des manipulations (tonte, vermifugation).
- ▶ **Âge minimal** : A respecter pour chaque vaccin.
- ▶ **Injection** : Choisir correctement le site et la profondeur d'injection pour éviter une perte d'efficacité de 15 %.
- ▶ **Conservation** : Conserver les flacons entre 2 et 8°C, les sortir 20 min avant l'injection, et respecter les dates de péremption et les protocoles de reconstitution et de vaccination.
- ▶ **Volume des flacons** : Adapter le volume aux besoins du lot, car la majorité des vaccins ne se conservent pas après ouverture.
- ▶ **Contention et sécurité** : S'assurer d'une contention appropriée et utiliser des aiguilles à usage unique pour éviter la contamination des animaux.

VRAI OU FAUX ?

- ▶ **La vaccination peut rendre mes animaux malades** : ❌ **Faux**
Une légère fièvre peut apparaître pendant 24 à 48h après la vaccination, mais sans autres signes cliniques. En revanche, un animal déjà malade ou en mauvais état peut souffrir d'effets secondaires importants. Il est donc conseillé de ne vacciner que des animaux en bonne santé.
- ▶ **Si je vaccine mes femelles gestantes, elles vont avorter** : ❌ **Faux**
Le vaccin n'engendre pas d'avortement ni de stérilité.
- ▶ **Je dois vacciner même si la maladie a déjà circulé dans mon troupeau** : ✅ **Vrai**
L'immunité naturelle est souvent trop courte pour protéger l'ensemble du troupeau, ce qui justifie la vaccination.



Le choix des maladies à vacciner doit se faire en concertation avec **son vétérinaire**, pour garantir un **protocole adapté à l'élevage**. **Le registre d'élevage** doit être rigoureusement mis à jour (identification des animaux, nom du vaccin, numéros de lot, dates des injections).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vers 1700, la variolisation était pratiquée pour prévenir la variole : des croûtes d'individus infectés étaient transférées à des individus sains. La vaccination moderne débuta en 1796, lorsque des éleveurs se protégèrent de la variole en touchant des lésions de vaches infectées lors de la traite.



S'APPELER CRÉDIT AGRICOLE

NOUS ENGAGE PLUS QUE JAMAIS.

5 Caisses régionales pour une région :
1 000 agences, 11 000 collaborateurs pour vous accompagner
et répondre à vos besoins spécifiques, privés ou professionnels.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel Centre-est, Centre France, des Savoie, Loire Haute-Loire, Sud Rhône Alpes, sociétés coopératives à capital variable.
• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est. Siège social : 90, avenue Lanessan - 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon. N° ORIAS : 07 023 262.
• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France. Siège social : 1 avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand Cedex 9 - 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand. N° ORIAS : 07 023 162.
• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie. Siège social : PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - 74985 Annecy Cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy. N° ORIAS : 07 022 417.
• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire. Siège social : 94 rue Bergson - BP 524 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380 386 854 RCS Saint-Etienne. N° ORIAS : 07 023 097.
• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes. Siège social : 12 Place de la Résistance - CS 20067 - 38041 Grenoble cedex 9 - 402 121 958 RCS Grenoble. N°ORIAS : 07 023 476.

Crédit photo : Getty Images. BEX

Maladies vectorielles à tiques

S'immuniser grâce à un contact maîtrisé



Les tiques sont des acariens qui prolifèrent dans les bois, les haies ou les buissons. Présentes toute l'année, on note cependant deux périodes d'activité plus importante : d'avril à juin, puis de septembre à octobre. A chacun de ses repas, la tique pourra se contaminer avec un agent pathogène présent chez son hôte, mais aussi lui transmettre celui qu'elle pourrait déjà porter.

La tique, vecteur important de maladies

Les maladies les plus fréquemment véhiculées par les tiques sont la piroplasmose (ou babésiose), l'anaplasmose et l'ehrlichiose. Dans une moindre mesure, un risque de transmission de la fièvre Q est également possible. La maladie de Lyme, présente aussi chez l'Homme et dont le diagnostic reste complexe, pourrait également provoquer des problèmes d'arthrite.

Principales maladies véhiculées par les tiques :

MALADIE	AGENT PATHOGÈNE	SYMPTÔMES MAJEURS
Piroplasmose (ou Babésiose)	Parasite	Chute brutale de production Forte fièvre - Urine noire Baisse de l'appétit - Anémie ATTENTION mortelle si aucun traitement
Anaplasmose		Souvent asymptomatique Sinon similaires à la piroplasmose Risque supplémentaire d'avortement
Ehrlichiose	Bactéries	Forte fièvre - Troubles respiratoires Gros paturons, boiteries - Avortement
Fièvre Q		Troubles de la reproduction (avortement, non délivrance, métrite)

Induire une immunité pour limiter les dégâts

Pour protéger efficacement les animaux contre la transmission de certaines maladies, il est essentiel d'évaluer **le risque de contamination** au sein des différents lots.

En contrôlant l'exposition aux agents pathogènes, les animaux peuvent développer une **immunité naturelle**, ce qui réduit considérablement l'impact des maladies. Il est donc judicieux d'identifier les zones à risque, comme les "**parcelles à tiques**", et d'y faire pâturer en priorité les **jeunes animaux**, idéalement avant une période de gestation ou de lactation. Cependant, il est crucial de s'assurer que ces animaux possèdent un **bon équilibre immunitaire**.

Les vaches adultes ou celles en **fin de gestation** sont plus sensibles à ces maladies et devraient être tenues à l'écart de ces parcelles à risque. Enfin, les animaux **nouvellement introduits** sont souvent plus vulnérables car ils ne sont pas encore immunisés ; une **protection antiparasitaire** renforcée est donc indispensable pour eux.



Il est essentiel de connaître les différents symptômes de ces maladies afin de les détecter au plus tôt et d'avertir son vétérinaire pour apporter le traitement adéquat.



Comment faire baisser la pression des tiques ?

La clé pour combattre les maladies transmises par les tiques est de **réduire activement l'infestation des animaux**.

Une méthode simple et efficace consiste à **limiter l'accès aux zones à risque (friches, haies...) voire en barrant leur accès par la pose de clôtures adaptées**. Le maintien de la biodiversité permet de conserver des prédateurs naturels des tiques.



Emeline VILLARD, GDS de la Loire

Améliorer l'immunité par la génétique ?

Certains programmes de sélection ont mis en évidence des gènes de résistance aux maladies ou à leur expression par les animaux. Améliorer la réponse immunitaire des animaux d'élevage fait partie de ces programmes de recherche. Voici quelques exemples.

L'index génomique en paratuberculose bovine

La paratuberculose, maladie causée par une mycobactérie, touche les ruminants domestiques. Les animaux s'infectent dès leur jeune âge et peuvent mettre des années à exprimer des signes cliniques. Ils sont cependant **excréteurs de l'agent infectieux**.

Des organismes de sélection de races bovines, suite à leurs travaux, sont en mesure de mettre à disposition l'index génomique paratuberculose.

Cet index caractérise les individus en fonction de leur sensibilité ou leur résistance à l'infection. Quatre statuts sont définis : très sensible, sensible, standard et résistant.

Ce caractère est **hautement héritable**.

Il est donc possible aux éleveurs des races Prim'Holstein et Normande de **raisonner les accouplements** en tenant compte de cet index et ainsi obtenir des animaux plus résistants à la paratuberculose.

Les index de santé du pied en race Montbéliarde



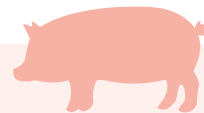
La santé du pied est **la troisième cause de réforme** en élevage de vache laitière. Les boiteries peuvent affecter les vaches dès la première lactation.

Pendant sept ans, les données de parage des bovins ont été collectées : des pareurs professionnels ont relevé les lésions infectieuses et mécaniques sur 66 000 vaches Montbéliardes de 25 départements. Le génotypage de 18 000 femelles parées a également permis de renforcer la population de référence.

La santé du pied a ainsi pu être calculée avec la même méthode que les autres index diffusés en race Montbéliarde.

A partir de huit lésions des pieds des bovins, un index de synthèse « santé du pied » a été établi.

En prenant en compte cet index de synthèse dans le **choix de leurs reproducteurs**, les éleveurs de la race Montbéliarde, peuvent améliorer la santé des pieds de leurs vaches laitières.



Des gènes favorisant la résistance au SDRP en espèce porcine

Le Syndrome Dysgénésique et Respiratoire Porcin (SDRP), est une maladie virale responsable de troubles de la reproduction et de problèmes respiratoires chez les porcelets et les porcs en engraissement.

En comparant les génomes de races de porcs plus résistants au SDRP avec des races de porcs plus sensibles, il a été mis en évidence des **gènes de résistance**.

La sélection de porcs résistants au SDRP est une voie d'amélioration de la santé des animaux en bâtiment.



La réduction de l'emploi d'antibiotiques et autres produits de traitements en élevage passe aussi par l'amélioration génétique des animaux.

Parfois de simples **croisements avec des races plus rustiques** d'une même espèce permettent d'augmenter la résistance aux maladies d'élevage.

▼ Vaches montbéliardes pouvant bénéficier des index de santé du pied



Sylvie GLEIZE, GDS de l'Ardèche

Focus Apiculture

Comment maintenir les colonies en équilibre ?

L'objectif de l'apiculteur est d'éviter la rupture d'équilibre entre d'un côté la pression des pathogènes présents en nombre, même sur des colonies asymptomatiques, et de l'autre l'immunité des abeilles.

Choisir un bon emplacement

C'est le facteur plus important : la ressource pollinique et glucidique doit être diversifiée et continue. On privilégiera des zones avec des haies, des prairies permanentes, des bois et peu exposées aux pesticides. En cas de période de disette, un complément alimentaire pourra être apporté. Les sources de stress et donc d'affaiblissement sont également à éviter : la présence de bio-agresseurs comme le frelon asiatique, les emplacements ventés ou trop humides...

Comment connaître les ressources autour d'un emplacement ?
Demandez à **BeeGIS**



Traiter contre Varroa

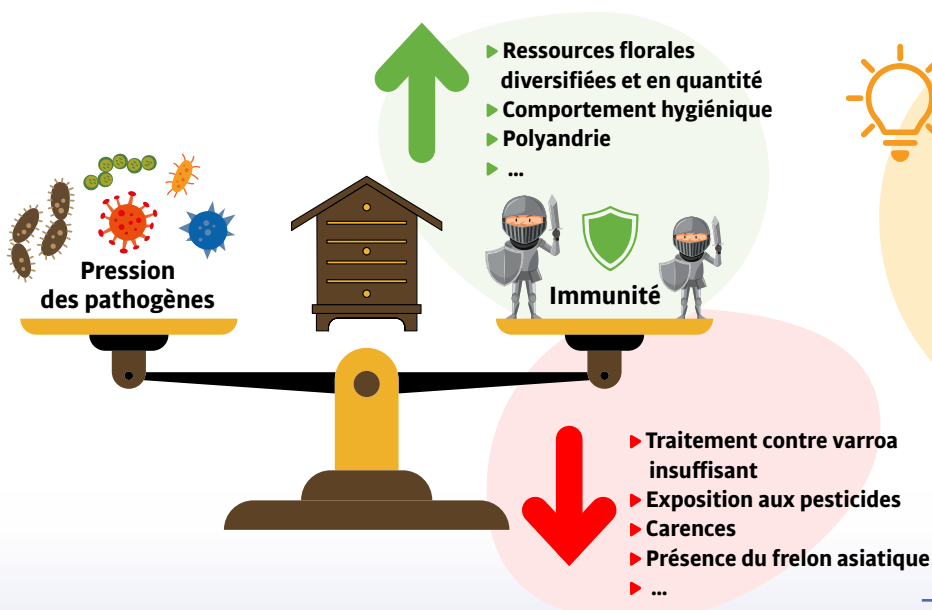
L'action spoliatrice et mutilante de *Varroa destructor* génère notamment une baisse de l'immunité des abeilles. Il est primordial que chaque apiculteur mette en place des actions tout au long de l'année afin de limiter les conséquences de ce premier facteur de mortalité des abeilles : traitement en fin de saison et lors de la rupture de couvain automnale, méthodes biotechniques, comptages...

Sélectionner des souches hygiéniques

Le comportement hygiénique, ou de nettoyage, est essentiel chez l'abeille. Il inclut la détection des cellules de couvain infectées et la destruction des larves qui s'y trouvent, puis le nettoyage de la cellule. Le degré auquel les ouvrières présente ce comportement détermine la capacité de résistance de la colonie aux loques, aux maladies fongiques et à la varroose.

Plusieurs possibilités existent pour la mesure de ce caractère. Dans tous les cas, il est important de faire la mesure sur une colonie au minimum 2 fois par an en congelant une zone de couvain ou en perçant le couvain (Pin test) : le contrôle du nettoyage se fait entre 6h et 48h après selon les protocoles.

Ces 3 actions sont primordiales mais ce ne sont pas les seules : l'abeille mellifère est résiliente mais sans l'intervention de l'apiculteur, elle aurait du mal à survivre.



Le saviez-vous ?

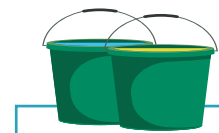
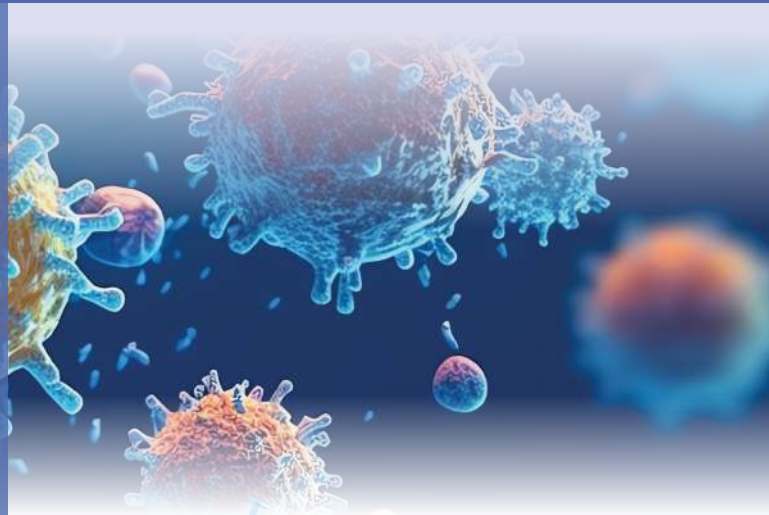
La particularité des colonies d'abeilles mellifères est qu'elles bénéficient d'une immunité sociale, c'est-à-dire d'un certain nombre de mécanismes de défense collectifs résultant de comportements entre individu. Par exemple : le rejet à l'extérieur de la ruche des abeilles mortes ou malades par les gardiennes, le comportement hygiénique, l'allo-épouillage ...

Adeline ALEXANDRE, GDS Auvergne Rhône-Alpes

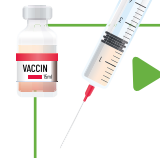
L'IMMUNITÉ

Optimiser la résistance de ses animaux

Comme vous avez pu le lire dans ce dossier, des leviers multiples peuvent être sollicités pour améliorer l'immunité. Ces paramètres interfèrent dans l'acquisition et le développement de l'immunité, de la préparation à la mise-bas jusqu'au suivi sanitaire de l'animal tout au long de sa vie. Chaque élément a son importance et leur mise en place en simultané permet de renforcer l'efficacité de l'immunité.



L'acquisition puis le maintien de l'immunité passent avant tout par le quotidien de l'éleveur auprès de ses animaux : la conduite de l'alimentation, de l'abreuvement et la distribution de minéraux, oligo-éléments et vitamines sont les fondations de l'immunité.

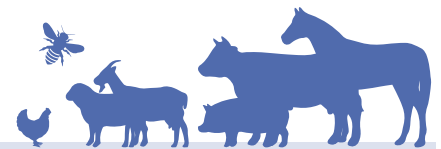


Les soins et traitements adaptés à l'élevage permettent de développer la capacité de l'animal à réagir : prendre en compte le parasitisme ou vacciner pour les pathologies habituelles du troupeau sont des clés de l'immunité. Certaines périodes sont propices : la préparation du colostrum et la mise-bas en font partie.



Pour ne pas fragiliser l'immunité des animaux, les conditions d'élevage qui limitent le stress et favorisent le bien-être animal sont des alliées pour une immunité préservée.

Enfin, certains travaux sur le rôle de la génétique pour une bonne immunité et une bonne résistance laissent entrevoir d'autres leviers qui nous paraissent aujourd'hui plus lointains mais qui seront autant de piste à creuser pour l'avenir.



Ces éléments permettent de limiter très fortement les risques associés à la circulation des virus, bactéries et autres parasites. Ils sont à assortir d'une baisse de leur pression dans l'environnement, à l'aide de toutes les pratiques de biosécurité associées.

Votre GDS se tient à vos côtés pour objectiver les mesures déjà mises en place dans votre exploitation et vous accompagner dans l'acquisition de toujours plus d'immunité pour vos animaux !

Emeline VILLARD, GDS de la Loire

PLANS D'ASSAINISSEMENT

ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DE PETITS RUMINANTS DANS LA GESTION DES PATHOLOGIES DE LEURS CHEPTELS

Le GDS propose un accompagnement à la fois financier, pour faciliter les démarches de dépistage ou d'élimination, mais aussi technique, adapté au contexte de chaque élevage, en collaboration avec le vétérinaire. La formation Biosécurité est désormais nécessaire pour bénéficier des indemnités.

STATUTS SANITAIRES

Fièvre Q, Chlamydie, Paratuberculose ou encore CAEV et Visna Maedi sont présentes dans bon nombre de cheptel. Leur dépistage est intéressant car il permet de connaître la situation du troupeau. Il est simple et rapide, il suffit de prélever une dizaine d'animaux de plus de 2 ans pour rechercher la présence d'anticorps dirigés vers les maladies présentes. Ce dépistage peut être réalisé à tout moment de l'année.

Les maladies les plus représentées dans l'Ain sont le CAEV en troupeaux caprins et la Chlamydie en troupeaux ovins. Ces troupeaux sont désormais gérés en connaissance de cause notamment dans le cadre des introductions pour ne pas déstabiliser l'équilibre installé.

AIDES du GDS de l'Ain
75%
 du montant HT des analyses
 soit un reste à charge d'environ 50€



AIDES du GDS de l'Ain

75%

du montant HT des analyses

soit un reste à charge d'environ 6€ par coproscopie de mélange

COPROSCOPIES

La gestion du parasitisme digestif est un enjeu majeur. Il doit intégrer la nécessité de maîtriser l'infestation pour maintenir le niveau de production et la prise en compte de la résistance des vers aux traitements pour garantir l'efficacité de la lutte dans le futur. La réalisation d'une coproscopie de mélange permet d'évaluer le niveau d'infestation du lot pour ainsi traiter les animaux qui en ont besoin au bon moment.

A ce titre le GDS propose un kit prêt à l'emploi pour réaliser directement le prélèvement

Les coproscopies réalisées dans l'Ain ont permis aux éleveurs d'adapter leurs traitements et d'en tirer le meilleur parti. Tous maintiennent désormais un suivi régulier du troupeau afin de mieux gérer les traitements.

PARATUBERCULOSE

La paratuberculose est due à une bactérie très résistante dans l'environnement qui colonise les intestins et empêche la bonne absorption des nutriments. Elle est responsable de perte de production et peut conduire à la mort. La contamination a lieu dans les premières semaines de vie via les crottes d'adultes.

Le dépistage des animaux de plus de 24 mois s'impose pour éliminer les positifs. Ensuite la gestion des chevreaux est une phase capitale pour éviter leur contamination lors de la tétée. L'isolement des positifs, particulièrement en phase clinique, la désinfection des bâtiments et la gestion des pâtures sont essentiels. L'équilibre de la ration et la maîtrise du parasitisme jouent par ailleurs un rôle important.

La fréquence de la paratuberculose en élevage caprin est importante, on estime que 3 troupeaux sur 10 sont touchés. Plusieurs années sont nécessaires pour revenir à une situation saine, ceci est en partie dû au retard d'expression de la maladie qui fait que l'on ne peut détecter les animaux atteints qu'à leurs deux ans. Il est donc important de la rechercher et de réagir rapidement.

Un programme de dépistage de la paratuberculose est lancé pour les 5 ans à venir en parallèle des dépistages de prophylaxie. Il est en totalité pris en charge par le GDS et permettra d'identifier plus tôt les troupeaux touchés.

AIDES du GDS de l'Ain
50%
 du dépistage pour les élevages caprins + Aide à l'élimination des positifs

PLANS D'ASSAINISSEMENT

ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DE BOVINS DANS LA GESTION DES PATHOLOGIES DE LEURS CHEPTELS

Le GDS propose un accompagnement à la fois financier pour faciliter les démarches de dépistage ou d'élimination mais aussi technique, adapté au contexte de chaque élevage, en collaboration avec le vétérinaire. La formation Biosécurité est désormais nécessaire pour bénéficier des indemnités.



NEOSPOROSE

La Néosporose est responsable d'avortements, elle est due à un parasite disséminé par le chien via ses déjections, qui contamine l'alimentation des bovins. Une fois infestées les femelles transmettent le parasite à leur descendance.

Lorsque le troupeau est touché la seule manière de s'assainir est de ne pas garder de femelles positives pour le renouvellement. Il est nécessaire de dépister chaque année les animaux de plus de 6 mois pour connaître leur statut et éliminer les positives ou en attendant les inséminer en croisé. Il est par ailleurs important de veiller à ce que le chien ne consomme pas les annexes fœtales et ne contamine pas l'alimentation sans quoi un nouveau cycle d'infection pourrait être engagé. Des mesures préventives simples autour du vêlage sont à mettre en place.

La Néosporose est la première cause d'avortement (16,6% d'entre eux). 2 à 5 dépistages, voir plus, sont parfois nécessaires pour détecter et écarter du renouvellement toutes les positives, mais ils sont toujours couronnés de succès grâce à l'arrêt des avortements.

AIDE du GDS de l'Ain

50%

du dépistage pris en charge



la visite vétérinaire initiale et le suivi technique

PARATUBERCULOSE

La paratuberculose est due à une bactérie très résistante dans l'environnement qui colonise les intestins et empêche la bonne absorption des nutriments. Elle est responsable de perte de productions et peut conduire à la mort. La contamination a lieu dans les premières semaines de vie via les bouses d'adultes.

Le dépistage des animaux de plus de 24 mois s'impose pour éliminer les positifs. Ensuite la gestion des veaux est une phase capitale pour éviter leur contamination lors de la tétée. L'isolement des positifs, particulièrement en phase clinique, la désinfection des bâtiments et la gestion des pâtures sont essentiels. L'équilibre de la ration et la maîtrise du parasitisme jouent par ailleurs un rôle important.



La paratuberculose est souvent insignifiante au début et les symptômes s'expriment dans le temps. Elle s'installe discrètement mais sûrement et plusieurs années sont nécessaires pour revenir à une situation saine, ceci est en partie dû au retard d'expression de la maladie qui fait que l'on ne peut détecter les animaux porteurs qu'à leurs deux ans. Il est donc important de réagir rapidement avant qu'elle ne prenne trop d'ampleur.

AIDE du GDS de l'Ain

50%

du dépistage pris en charge



la visite vétérinaire initiale et le suivi technique



BESNOITIOSE

La Besnoitiose est une maladie vectorielle causée par un parasite transmis entre bovins par les insectes piqueurs. Elle est responsable de perte de production, de lésions cutanées et d'œdème pour certains animaux ou ne provoque aucun symptôme chez d'autres. Les insectes piqueurs restent généralement assez fidèles à leur troupeau d'origine et diffusent largement la maladie en quelques saisons. Les risques principaux de contamination d'un cheptel sont l'introduction d'un bovin porteur ou les rassemblements (estives, voisins,...).

La première étape est celle du dépistage du cheptel, tous les animaux de plus de 6 mois doivent être dépistés pour détecter les positifs. Les animaux positifs restent porteurs du parasite et constituent un réservoir, source de recontamination perpétuelle pour le cheptel. Deux options s'offrent alors, la première, en cheptel peu contaminé est celle de l'élimination rapide des positifs. La seconde, plutôt en allaitant, consiste à conduire deux lots séparés avec, dans l'un, les positifs et, dans l'autre, les négatifs. Les réformes devront être priorisées dans le lot de positifs pour assainir le troupeau (bovins présentant des symptômes, PCR cutanée positive).

La Besnoitiose progresse régulièrement dans l'Ain, alors que les signes cliniques sont parfois rares mais chaque année de nouveaux troupeaux sont contaminés, il est donc important de dépister (surtout à l'introduction ou en surveillance annuelle), pour agir dès les premiers positifs et surtout avant d'observer des cas cliniques afin d'éviter que la maladie ne s'installe.

AIDES du GDS de l'Ain

80%
des frais d'analyse
pris en charge



Forfait de
200€
pour l'élimination
en boucherie
ou l'euthanasie
des positifs

BVD

La lutte collective menée par tous les éleveurs de l'Ain, et de toute la France, depuis plusieurs années maintenant est efficace. Elle a permis de réduire significativement la présence du virus de la BVD responsable par le passé de troubles de la reproduction majeurs et de la mort de plusieurs animaux, généralement jeunes mais parfois plus âgés. La lutte repose sur la détection des veaux nés IPI (conçus lors de la gestation d'une mère infectée) et le contrôle des mouvements pour éviter la diffusion du virus entre cheptels.

Le dépistage par boucle auriculaire à la naissance, généralisé dans toutes les exploitations du département permet une détection efficace et rapide des positifs, ceux-ci doivent être isolés, recontrôlés et éliminés s'ils sont IPI. Le dépistage à l'introduction garantit lui à l'éleveur introducteur que l'animal est sain et qu'il ne risque pas de contaminer le cheptel receveur. La quarantaine, jusqu'à réception de résultats négatifs, joue un rôle essentiel à ce niveau. Ce plan d'assainissement collectif permet de maintenir une situation très favorable dans le département.



Les plans d'assainissement sont désormais rares et démontrent l'efficacité de l'effort collectif conduit dans l'Ain. Ils découlent généralement d'une contamination par un mouvement ou un rassemblement mal maîtrisé. Pour bon nombre d'entre eux, deux phases se succèdent avec une première naissance d'IPI ou un passage viral dans le troupeau et une seconde, 5 à 8 mois plus tard, avec plusieurs naissances d'IPI issues de la contamination des mères gestantes lors de la phase initiale.

AIDES du GDS de l'Ain

2,25€
par veau
pris en charge
pour le dépistage
à la naissance
(dont 1,50€ du CD01)



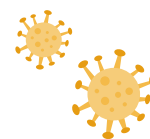
3€
pour le dépistage
à l'introduction



150 à 270€
pour l'élimination
en boucherie
ou l'euthanasie
des IPI

INTRODUIRE DES ANIMAUX, PAS DES MALADIES

Le département de l'Ain compte en moyenne 60 000 introductions chaque année, ce qui nous place comme chaque année en tête des départements les plus introducteurs de la région et de France si l'on rapporte ce chiffre au nombre d'élevages.



Sur le plan de la santé animale l'introduction comporte un risque non négligeable en terme de contamination de cheptel car, l'animal introduit, arrive en exploitation avec les maladies de son troupeau d'origine voire même celles qu'il a contracté entre les élevages (transport, marché, ...).

Un risque maîtrisable

Gérer ce risque est possible, et même nécessaire pour sécuriser les introductions. La gestion du risque à l'introduction nécessite de réaliser les dépistages appropriés et d'isoler l'animal tant que les résultats ne sont pas connus.

- Les dépistages : l'objectif d'un dépistage est de connaître le statut d'un animal vis-à-vis des maladies couramment transmises de cheptel en cheptel afin d'écartier les animaux porteurs (positifs, donc contaminants).
- L'isolement : autrement appelé « quarantaine », strictement sans contact, dure jusqu'à réception des résultats. C'est le seul moyen pour garantir l'absence de contamination que l'on ne peut écartier qu'à réception de résultats négatifs. Si l'animal est introduit dans le troupeau, et qu'il est révélé positif ensuite, alors c'est trop tard le troupeau est contaminé.

La contamination d'un cheptel, comment ça se passe ?

C'est malheureusement simple et rapide : il suffit de quelques minutes à un animal porteur pour diffuser le virus, la bactérie ou tout autre pathogène dans le troupeau à un ou plusieurs animaux, qui eux même diffuseront à d'autres, jusqu'à contamination totale du cheptel.

Dépister à quel moment ?

La réglementation vis-à-vis de l'IBR impose le dépistage des animaux entre 16 et 30 jours après leur arrivée, ce qui implique dans tous les cas le passage du vétérinaire. Ceci impose par ailleurs le respect d'une quarantaine stricte, pour éviter la contamination du cheptel si l'animal est positif. Dans ce cas c'est à ce moment que les autres dépistages sont réalisés, sur les mêmes prélèvements d'ailleurs.

Si la quarantaine est difficile à envisager (vache laitière en lactation par exemple) alors il est judicieux de dépister avant la vente, c'est-à-dire chez le vendeur au plus proche du moment de la vente. Cette pratique permet alors de connaître le statut sanitaire de l'animal jusqu'au jour du prélèvement. A réception des résultats négatifs l'animal peut être introduit. Si le transport est sain, c'est-à-dire direct, sans arrêt pour chargement d'autres animaux et sans présence d'animaux de statut inférieur ou défavorable alors le risque est maîtrisé.

Le kit intro : l'essentiel moins cher

Le kit intro regroupe les analyses nécessaires pour une introduction sereine. Après déduction des aides du GDS le coût des analyses est nettement réduit et vaut la peine d'être investi.

C'est cher !
Toujours moins qu'une nouvelle maladie dans le cheptel...

Un dépistage coûte environ 8€, après prise en charge du GDS l'éleveur paye moins de 5€ par maladie dépistée alors qu'une contamination coûte plusieurs années d'assainissement avec des vaches à réformer si elles ne meurent pas toutes seules et des pertes de productions importantes.



Pourquoi ?

Tout simplement pour éviter l'introduction d'une maladie dans le cheptel toujours difficile et coûteuse à gérer. Ces pathologies ne sont pas détectables à l'œil nu, seul un dépistage peut garantir qu'un bovin est indemne.

Billet de Garantie Conventiennelle

Le Billet de Garantie Conventiennelle est le seul moyen d'annuler la vente si un bovin est révélé positif au dépistage d'introduction. Ils sont disponibles sur demande et téléchargeables sur notre site internet, pensez à les signer en deux exemplaires lors de la transaction.



SECTION PORCINE

PROTÉGER NOS ÉLEVAGES DE LA PPA

L'évolution de la situation sanitaire porcine, marquée par la progression de la Fièvre Porcine Africaine en Europe, notamment en Allemagne et en Italie, aux portes de notre pays, impose une mobilisation collective afin de limiter les risques d'introduction sur le territoire national. La persistance du virus dans la faune sauvage, sans réelle possibilité de contrôle, souligne l'importance d'appliquer avec rigueur les mesures de biosécurité pour éviter sa transmission du compartiment sauvage au compartiment élevage.

Au-delà de l'information, le GDS accompagne les éleveurs de porcs dans la mise en œuvre de mesures de biosécurité efficaces et adaptées à chaque exploitation, en tenant compte des spécificités de leur contexte et de leurs moyens matériels. Au delà des audits, des formations dédiées à la biosécurité sont également proposées : elles permettent d'acquérir les connaissances de base nécessaires à la maîtrise des mesures, tout en favorisant les échanges entre éleveurs pour bâtir une stratégie adaptée et durable à chaque élevage.



SECTION ÉQUINE

PARASITISME : la coproscopie

L'analyse coproscopique fait partie intégrante du principe de vermifugation raisonnée. Les chevaux excrètent des œufs de parasites dans leurs crottins. La coproscopie permet de déterminer le nombre d'œufs de parasites présents par gramme de crottins (nombre d'œufs par gramme : opg) et donc d'obtenir une indication sur la quantité de parasites adultes présents dans l'organisme du cheval.

Diagnostic

La base de toute stratégie

Faire un comptage d'œufs dans les selles permet d'identifier les animaux forts excréteurs et d'orienter les traitements. Au-delà de 200 œufs par gramme (opg), il faut traiter. Ce statut est stable dans le temps, le fort excréteur l'est généralement dès ses 4 ans et à vie. Statistiquement, seuls 20 à 30% des chevaux sont forts excréteurs.

Limiter les résistances

L'usage des antiparasitaires ne doit avoir lieu qu'en cas de nécessité afin de limiter le développement des résistances. Le choix des animaux à traiter, la période de traitement ou encore le type de produit utilisé jouent un rôle majeur dans la limitation des résistances et doivent être réfléchis avec le vétérinaire.

Coproscopie

Aides du GDS01 aux adhérents de la section équine : 15€ pour une recherche individuelle (limité au tiers des équins cotisés)

Traiter oui, mais en respectant les bonnes pratiques

- ▶ La bonne molécule, pas toujours la même
- ▶ Le bon moment (fin de printemps, automne)
- ▶ Le bon dosage (donc une juste estimation du poids, avec distribution complète de la dose)
- ▶ Sur la base d'analyses adaptées
- ▶ Traiter au même moment ceux qui en ont besoin
- ▶ Ne pas changer de pâture tout de suite après traitement

PLUS D'INFOS
www.frgdsaura.fr/ain-equin-parasitisme



SECTION APICOLE

Le GDS de l'Ain possède une section apicole composée d'apiculteurs professionnels ou de loisirs.

Les rôles du GDS

• LE SANITAIRE

Il est de plus en plus difficile de lutter efficacement contre la varroose (parasite des abeilles). Les traitements médicamenteux ne peuvent malheureusement plus suffire, ils doivent souvent être associés à des mesures biotechniques. Nous avons organisé, en 2025, 5 ateliers « Lutte Biotechnique contre le varroa » sur le département de l'Ain pour nos adhérents. **Ces ateliers ont tellement eu du succès que nous renouvelons ces ateliers pour 2026.**

Pour autant, nous savons qu'il reste un effort important d'information et de sensibilisation des apiculteurs à ce fléau. C'est pourquoi nous avons des Techniciens Sanitaires Apicoles, pour encore mieux visiter les ruchers de l'Ain. Les comptages doivent être démultipliés largement, pour cela nous vendons des Easy-Check et nous proposons à nos adhérents, de réaliser les comptages avec les échantillons de vos abeilles préalablement déposés au GDS.

Comment adhérer ?

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.

 **04 74 25 09 91**
 **gds01@reseaugds.com**

NOUVEAUTE 2026

La première année d'adhésion pour les apiculteurs de loisirs est gratuite !

Pourquoi adhérer ?

- ▶ Nous vous diffusons les informations sanitaires nationales, régionales et départementales.
- ▶ Vous pouvez commander des médicaments apicoles.
- ▶ Vous pouvez bénéficier de piège Bee Vital à prix coûtant.
- ▶ Vous pouvez participer aux ateliers de « Lutte biotechnique contre le Varroa ».
- ▶ Vous pouvez bénéficier du service du GDS pour le comptage varroa sur des échantillons d'abeilles.



• LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Cette lutte est importante pour protéger les abeilles, la biodiversité et les populations. Pour cela, deux dispositifs sont en place :

- Le piégeage de printemps massif des fondatrices réalisé au printemps sur des communes ayant eu des nids tardifs. Avec l'aide du Conseil Départemental et des intercommunalités, nous avons fourni des pièges aux communes concernées en 2024 et 2025, qui ont géré les relevés et les réapprovisionnements hebdomadaires.
- La destruction des nids : si vous apercevez un nid de frelons asiatiques, il faut effectuer la déclaration sur le site www.frelonsasiatiques.fr. Une fois que le signalement est enregistré le GDS gère la suite en faisant intervenir soit un référent frelons asiatiques, soit un désinsectiseur, suivant la grosseur du nid, son accessibilité...

Comment participer à la lutte contre le frelon asiatique à mon échelle ?

- **En devenant Référent Frelon Asiatique.** Un référent (apiculteur ou non) est missionné pour faire de la reconnaissance sur le terrain, accompagner les désinsectiseurs, vérifier les signalements, détruire les nids primaires, être en contact avec les mairies. Si vous êtes intéressé dans cette démarche contacter PENIN Clara au GDS de l'Ain 04.74.25.09.91.
- **En effectuant un don** soit par chèque à l'ordre du GDS Apicole 01 ou par virement via le site frelonsasiatiques.fr sur la page d'accueil. Cet argent va permettre de financer des interventions de désinsectiseurs pour des nids beaucoup plus difficiles d'accès et donc plus coûteuses.

Une seule plateforme de signalement :

www.frelonsasiatiques.fr



DES FORMATIONS À LA CARTE

Des formations sont proposées chaque année sur des thèmes variés pour répondre à la demande des éleveurs du département. C'est l'occasion pour chacun de remettre à jour ses connaissances et de faire évoluer ses pratiques par le partage d'expérience entre éleveurs. Elles sont gratuites pour les éleveurs professionnels éligibles VIVEA.

Thématiques proposées depuis septembre 2025

Parasitisme Ovin	Septembre 2025
Immunité Caprine	Décembre 2025
Parasitisme bovins lait	Novembre et décembre 2025
Éleveur infirmier	Février 2026
Parage	Novembre 2025 et Janvier 2026

Les informations sur les formations mises à jour ici : www.frgdsaura.fr/ain-formation.html



Des formations peuvent également être organisées à la demande d'un groupe d'éleveurs sur une thématique sanitaire particulière.



AIDES AUX JEUNES INSTALLÉS

Une installation réussie passe aussi par une bonne maîtrise de la santé animale pour éviter de s'installer avec des mauvaises pratiques ou des maladies qui durent dans le temps. Il est toujours temps de contacter le GDS pour avoir un avis, rapide par téléphone ou lors d'une visite sur l'exploitation pour adapter au mieux son système.

Au-delà du conseil, des aides sont calibrées pour les jeunes installés :

- Diminution de la franchise en cas d'appel à la caisse mutuelle coups durs,
- Visite sanitaire avec le vétérinaire,
- Aides personnalisées (contrôle intro, remise sur prestations de service, prise en charge totale des statuts sanitaires ovins/caprins, ...),
- Chèque installation remis lors de la journée nouveaux installés.

JOURNÉE JEUNES INSTALLÉS

organisée par le GDS

Jeudi 13 février 2026

Elle permet à chacun, en quelques heures de faire le tour des bonnes pratiques en matière de gestion de la santé animale dans son élevage et de rencontrer différents acteurs du sanitaire (DDPP, laboratoire départemental, GTV, IPG).

CAISSE MUTUELLE "COUPS DURS"

Le mutualisme, première valeur du GDS, permet aux éleveurs qui subissent de lourdes pertes lors d'un épisode sanitaire exceptionnel, d'être aidés financièrement. Elle nécessite une analyse de l'épisode en lien avec le vétérinaire et une évaluation des pertes qui répond à une méthode standardisée pour validation du dossier d'accompagnement par le bureau du GDS. Chaque éleveur est libre d'en faire la demande. En contre-partie de l'aide du GDS, l'éleveur doit suivre une formation Biosécurité au GDS dans l'année.



ANALYSES EAU

Vous possédez un puit, un forage ?
Vous êtes adhérents à une charte (bonne pratique, Comté...) ?
Vous avez un problème sanitaire sur vos bovins et l'eau peut être en cause ?

Le GDS organise une fois par mois une tournée de prélèvements d'eau pour une analyse bactériologique et/ou chimie.

Vous pouvez vous inscrire

- par mail : gds01@reseaugds.com
- par téléphone : **04 74 25 09 91**

VOS CONTACTS AU



45 route des Soudanières
CS10002
01250 CEYZERIAT



04 74 25 09 91



www.frgdsaura.fr/GDS_Ain.html



gds01@reseaugds.com



GDS de l'Ain



Contact par mail pour chacun sur le modèle :
prenom.nom.gds01@reseaugds.com



ASSISTANTE DE DIRECTION

Laurie RETY

Caisse mutuelle coups durs - Varron
Contrôle d'introduction - Export



TECHNICIEN

Christophe TEILLARD

Parage - Rainurage - Désinfection - Dératisation



ASSISTANTE TECHNIQUE ET RESPONSABLE TECHNIQUE

Edwige CALLAMAND

Responsable Prophylaxies bovines AURA
Prophylaxie bovine, ovine, caprine, IBR
Concours



Directeur

Julien LEVERT



INGENIEUR CONSEIL

Romain PERSICOT

Biosécurité, Avortement, Paratuberculose, Néosporose,
FCO, MHE, DNC, Caisse mutuelle coups durs,
Section ovine, caprine et porcine
Formations - Jeunes installés



CONSEILLÈRE SANTÉ ANIMALE

Carole BONNIER

BVD, Besnoitiose
Analyse d'eau - Formations - Jeunes Installés
Section équine - Alpage



CONSEILLÈRE SANTÉ ANIMALE

Clara PENIN

BVD, Prophylaxie bovine, porcine
WebGDS - Communication
Section apicole



ADRESSES UTILES



IPG01 – EDE - Chambre d'agriculture

45 route des Soudanières - CS10002

01250 CEYZERIAT

04 74 25 09 56

ipg01@ain.chambagri.fr

Chambre Agriculture

4 Avenue du Champ de Foire - BP 84

01003 BOURG EN BRESSE

04 74 45 47 43



LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSE

Chemin de la Mîche - CENORD - BP 408

01012 BOURG EN BRESSE

04 74 45 58 00



Agro Direct (matériel d'élevage)

145 espace trois fontaines

38140 RIVES

09 74 50 85 85

agrodirect@agrodirect.fr

www.agrodirect.fr



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

23, rue Bourgmayer - BP 90410

01012 BOURG EN BRESSE

04 74 45 62 37



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDETSPP)

9 rue de la grenouillère - CS

10411

01012 BOURG EN BRESSE

04 74 42 09 00



AGS - COOPERATIVE D'ELEVAGE ET D'INSEMINATION

4 5 route des Soudanières

CS10002

01250 CEYZERIAT

04 74 25 09 50



EQUARRISSAGE PROVALT

0825 159 559

du lundi au vendredi

de 8h à 12h, et de 14h à 16h

www.provalt.fr



ACSEL Conseil Elevage

259 route des Soudanières

CS10002

01250 CEYZERIAT

04 74 25 09 50



XR REPRO

61, Chemin des Hoteaux

69126 BRINDAS

04 72 38 31 82

contact@xr-repro.fr



DASRI

Élimination des déchets de soins

Le GDS01 peut vous proposer à la
vente des fûts de 30 et 50 litres.
Des tournées de ramassage sont
prévues également.

**Contactez-nous pour plus
de renseignements**